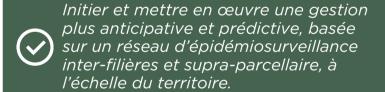


# ACquisition d'Outils et de Méthodes de Protection contre les Lépidoptères en Interfilières

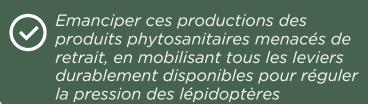
Lauréat de l'Appel à Projet FranceAgriMer du PARSADA\*, ACOMPLI a pour objectif de proposer aux filières françaises des perspectives de gestion des lépidoptères, dans un contexte de retrait de nombreuses substances actives . Le projet vise à développer des solutions innovantes pour protéger les cultures contre les lépidoptères ravageurs : lutte biologique, outils de gestion territoriale et pratiques prophylactiques. ACOMPLI accompagnera les agriculteurs pour une adoption de pratiques à la fois efficaces et durables.

## LES OBJECTIFS











**Approfondir les** connaissances sur les lépidoptères



Tester des solutions à l'échelle de la plante



**Tester des solutions** à l'échelle de la parcelle et du paysage



Promouvoir une gestion durable des ravageurs auprès des professionnels



































## LES ACTIONS



### **CONNAISSANCE DES LÉPIDOPTÈRES**



Objectif: Approfondir les connaissances sur les lépidoptères ravageurs afin de mieux comprendre leur comportement et leur nuisibilité : pour des stratégies de gestion adaptées.

- Rassembler les données historiques de piégeage et les compléter par des observations sur des parcelles en production.
- Analyser les comportements des ravageurs en fonction des facteurs environnementaux et climatiques.
- Élaborer des modèles prédictifs pour anticiper les pics d'infestation et améliorer la gestion épidémiologique.
- Identifier les espèces impliquées par des méthodes génétiques (gene barcoding) et étudier leur sensibilité aux méthodes de lutte.



#### SOLUTIONS À L'ÉCHELLE DE LA PLANTE

Objectif : Tester des solutions innovantes pour protéger les cultures contre les lépidoptères à différents stades de leur développement.

- Évaluer l'efficacité d'insecticides à meilleur profil environnemental.
- Tester des solutions de biocontrôle, telles que des parasitoïdes, des prédateurs naturels ou des microorganismes entomopathogènes.
- Développer des stratégies pour rendre les cultures moins attractives ou vulnérables (variétés résistantes, utilisation de substances de bases, barrières physiques).
- Optimiser les applications de produits phytosanitaires pour limiter leur impact environnemental.



### SOLUTIONS À L'ÉCHELLE DE LA PARCELLE ET DU PAYSAGE

Objectif: Concevoir des itinéraires techniques combinant plusieurs leviers pour une gestion durable des lépidoptères dans une approche territoriale.

- Mettre en œuvre des mesures prophylactiques pour perturber le cycle biologique des ravageurs (travail du sol, biocontrôle post-récolte).
- Tester des plantes de service et des médiateurs chimiques pour influencer le comportement des ravageurs.
- Concevoir un outil de gestion spatialisé intégrant les données de piégeage, les modèles prédictifs et des seuils agronomiques.



### TRANSFERT ET DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS AUPRÈS DES AGRICULTEURS

Objectif: Assurer le transfert des innovations développées vers les agriculteurs pour une adoption rapide de pratiques durables et efficaces.

- Déployer un réseau de suivi renforcé : 380 pièges dont 170 pièges connectés, associés à des indicateurs de risque spatialisés.
- Former les agriculteurs et conseillers aux observations et aux nouvelles solutions grâce à des formations, webinaires et fiches techniques.
- Organiser des démonstrations pratiques sur des sites pilotes pour illustrer l'efficacité des solutions proposées.
- Valoriser les retours d'expérience et promouvoir les pratiques agroécologiques dans les réseaux professionnels et la presse spécialisée.









du projet

\*Le projet ACOMPLI relève du Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (PARSADA). Il est financé par les crédits issus de la planification écologique.

Les résultats du projet sont gratuitement mis à la disposition de toutes les entreprises qui exercent des activités dans le secteur agricole.

La responsabilité du Ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée.



<sup>p</sup>age Web du projet gumes-info.fr/ACOMPLI